

**Objet :** Agrilocal24 – Lancement du marché n°151967 par l'acheteur COMMUNE DE SAINT CYPRIEN

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COMMUNE DE SAINT CYPRIEN situé sur la commune de ST CYPRIEN.

## **Article 1 : Objet de la consultation**

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

### **Type de Marché :**

Marché de fournitures

### **Forme du Marché :**

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

### **Les produits demandés :**

- Produit n°1 Carotte 7Kg (réponse le 28/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 05/10/2020 - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Carotte ( veuillez sépare les carottes BIO car service différent) certifié Bio ou équivalent 18Kg (réponse le 28/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 05/10/2020 - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Poireau certifié Bio ou équivalent 3Kg (réponse le 28/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 05/10/2020 - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Pomme 160Unité(s) (réponse le 28/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 05/10/2020 - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Pomme de terre certifié Bio ou équivalent 10Kg (réponse le 28/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 05/10/2020 - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Pomme de terre 10Kg (réponse le 28/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 05/10/2020 - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°7 Raisin Blanc 15Kg (réponse le 28/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 05/10/2020 - 7 jours de délai de livraison
- Produit n°8 Salade 12Unité(s) (réponse le 28/09/2020 au plus tard) – Livraison le : 05/10/2020 - 7 jours de délai de livraison

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : 6h30 à 8h00 direct à la cantine située à l'école primaire

## **Article 2 : Jugement des offres**

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande

publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

### **Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :**

- Prix (prix euro HT/kg ou unité) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire = meilleure note) – 30%
- Qualité du produit (maturité) (DLC minimum 5 jrs a compter de la livraison) – 30%

**Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :**

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

### **Elimination des offres :**

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

### **Coordonnées de l'acheteur :**

- COMMUNE DE SAINT CYPRIEN
- MICHEL RAFALOVIC
- PLACE JEAN LADIGNAC
- 24220 ST CYPRIEN
- Responsable des achats : Muriel CHERAT BAIN
- Téléphone : 07 70 19 10 97
- Courriel : cantinestcyprien@ccvdfb.fr

### **Recours**

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif compétent : Périgueux